



**Association des Parents d'Enfants Handicapés
de Nouvelle-Calédonie**
Antenne calédonienne du Groupe Polyhandicap France

FICHE DE POSTE MAÎTRE(SSE) DE MAISON

DATE DE MISE A JOUR : 01/10/2024

INTITULE DU POSTE :	MAÎTRE(SSE) DE MAISON
DIPLOME(S) REQUIS :	Aucun diplôme spécifique n'est demandé. Cependant reviennent souvent dans les annonces : CAP/BEP en hôtellerie (surtout en EHPAD) CAP/BEP en nettoyage/hygiène : CAP employé de collectivité, CAP assistant en milieu familial et collectif. Diplômes du secteur social : BEP sanitaire et social, diplômes de l'aide à domicile. Ou CAP petite enfance ou CAP employé technique de collectivités ou bio services

MISSION :

La maîtresse de maison s'occupe du bien-être des usagers des établissements sociaux et médico-sociaux pour lequel il travaille. Ce bien-être peut aussi être physique ou psychologique. A lui donc de traiter les problèmes du quotidien et d'offrir le meilleur cadre de vie possible aux personnes.

ACTIVITES PRINCIPALES :

L'entretien et le rangement

- Embellissement du lieu de vie (décoration), elle doit rendre le lieu de vie agréable et confortable
- Repérage des travaux à effectuer

Les repas

- Mise en place du petit-déjeuner et des repas
- Participation à la mise en place des tables

Le linge

- Suivi des lessives (elle veille par exemple au changement régulier des draps),
- Veiller à la propreté, au séchage et au rangement soigné de la lingerie

L'accueil

- Accueil et orientation des résidents, des familles, des visiteurs...
- Etat des lieux d'entrée et de sortie des résidents.
- 1^{er} accueil d'un nouveau résident : installation, présentation de l'établissement, aménagement de la chambre... et explication du règlement intérieur et des obligations du résident.
- Lien avec la famille.



Association des **P**arents d'**E**nfants **H**andicapés de Nouvelle-**C**alédonie

Antenne calédonienne du Groupe Polyhandicap France

La présence et l'écoute au quotidien

- Gestion des petits problèmes du quotidien (lorsque ce n'est plus de son ressort, elle passe le relais).
 - Participation à certains repas : elle veille à la bonne distribution des rations, à la tenue des résidents, peut aider à manger...
 - Ecoute : elle est disponible pour les résidents, pour les écouter, répondre à leurs questions, les aider... Elle apporte du soutien et du réconfort.
 - Aide possible pour l'habillage et la toilette.
- L'animation du lieu de vie : participation à l'élaboration et à l'animation pour les anniversaires, fêtes de fin d'année, évènements particuliers...

L'animation d'ateliers :

- Faire participer les résidents aux tâches matérielles (ménage des parties communes, cuisine, rangement des chambres...)
- Inciter les résidents à participer à des projets collectifs, des animations...

La maîtresse de maison a une position privilégiée pour faire le lien entre les résidents et le reste de l'équipe.

- Elle fait remonter des informations sur les résidents au travers d'un cahier de liaison : personne malade, agressive, isolée, triste... Elle peut identifier des signes inhabituels qu'elle communique aux professionnels concernés.
- Tenue d'un planning pour le personnel technique (agent d'entretien, cuisinier, lingère...).
 - Faire les courses alimentaires et produit

LIEN HIERARCHIQUE :

- Responsable du pôle technique

LIEN FONCTIONNEL :

- L'ensemble de l'équipe du pôle technique